Adresse email : 5356048@ffhandball.net

LICENCE 2023-2024

Pour votre DOSSIER D'ADHESION, il est nécessaire de fournir :

La Fiche de Renseignements dûment complétée (adresse, N° de téléphone, **adresse mail obligatoire)**. Ces renseignements sont utiles pour que le club puisse vous joindre ou vous communiquer des informations.
Le montant de votre cotisation à l'ordre du Handball-Club Noyal-Muzillac. Un échelonnement des encaissements peut être effectué à la demande du souscripteur. **Nous acceptons les bons CAF, MSA et les COUPONS-SPORT** (mais pas les chèques vacances).

COTISATIONS								
Années de naissance								
	École & Baby 2019 à 2015	U11 2014 à 2013	U13 2012 à 2011	U15 2010 à 2009	U18 2008 à 2006	Séniors 2005 -	Loisirs 2005 -	Dirigeant
CRÉATION / RENOUVELLEMENT	75 €	85 €	95 €	100 €	110 €	130 € (dossier avant le 14/07/2023) 150 € (dossier après le 14/07/2023)	80 €	Gratuit

Cette cotisation comprend la licence de la FFHB avec une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident devenue obligatoire (comprise dans le prix de la licence)**.** Le licencié peut toutefois renoncer à cette assurance (dans ce cas, prendre contact avec le secrétariat).

Afin de faciliter la mise en place des équipes et de pouvoir jouer dès le début de la saison merci de rendre votre dossier complet le plus rapidement possible.

Les parents devront effectuer des déplacements dans le cadre de l'engagement de leur enfant dans un championnat.

Voici les étapes pour créer ou renouveler votre licence :

1ère étape : Faire une demande de renouvellement ou de création

Envoyez un mail au club 5356048@ffhandball.net pour votre création ou votre renouvellement de licence avec NOM, PRENOM, SEXE et DATE DE NAISSANCE du futur licencié (MAIL valide pour la licence si différente)

2ème étape : compléter et numériser les documents reçus par mail

Vous allez recevoir un mail avec les documents nécessaires que vous devez compléter et numériser

- Règlement Intérieur
- Fiche de Renseignements (prérempli pour les renouvellements)
- Le Certificat Médical (uniquement pour les non-mineurs) ou Attestation du Questionnaire Santé
- Autorisation parentale (uniquement pour les mineurs)

3ème étape : Compléter la demande de licence sur internet

Rendez-vous sur le lien i-Hand reçu dans votre boîte mail pour finaliser votre licence.
(Si vous n'avez rien reçu, pensez à vérifier dans vos indésirables, sinon contactez-nous)

Arrivé sur la page web, renseignez ou modifiez les informations vous concernant (vos coordonnées notamment).

Dans la partie "Pratiquant", Il faut cocher soit :

- + 16 ans (né en 2005 et avant)
- 12/16 ans (né entre 2007 et 2012)
- -12 ans (né en 2013 et après)
- Dirigeant (pour les coachs et entraineurs non joueurs)

Une fois cette case cochée, la partie "justificatifs" apparait.

- La photo de la saison passée apparait mais peut être remplacée par une photo récente en cliquant sur le bouton Parcourir. Elle est valable 3 ans.
- Le Justificatif d'identité apparait également mais peut aussi être remplacé en cliquant sur Parcourir.
- Le certificat médical doit être inséré sur le site via le bouton Parcourir (et en allant chercher le certificat préalablement rempli et numérisé ou pris en photo dans vos documents)
- L'autorisation parentale doit être insérée sur le site via le bouton Parcourir (et en allant chercher l'autorisation parentale préalablement remplie et numérisée ou prise en photo dans vos documents)

Vous pouvez à tout moment enregistrer votre licence pour y revenir plus tard s'il vous manque un élément.
Une fois ces différentes étapes faites, cliquez sur "finaliser".

4ème étape : Déposer le dossier au club

Pour que nous validions votre licence :

1- Envoyer la fiche de renseignement et le règlement intérieur signé à 5356048@ffhandball.net
2- Envoyez le paiement par courrier, à l'adresse suivante :

Mathilde BOCÉNO
4 rue Molière
Appartement 5
56190 Muzillac

5ème étape : Compléter le formulaire d'honorabilité

Une fois votre dossier déposé et vérifié par le club, vous recevrez un deuxième email, afin d'électroniquement signer une "attestation d'honorabilité". Elle permet aux licenciés de pouvoir, en autre, tenir la table de marque, arbitrer et/ou encadrer. En cas d'absence de ce document, une amende financière est envoyée par la ligue.